

NAO 2025

LES REVENDICATIONS DE FORCE OUVRIERE

FO revendique des mesures fortes pour tous les salariés, seuls créateurs de la richesse de l'entreprise.

Sur les salaires :

- Augmentation Générale + Individuelle environ 5%
- Talon environ 100€
- Répartis selon une grille dégressive favorisant le rattrapage des salaires les plus bas

Sur les budgets :

- Mise en place d'un budget et suivi spécifique concernant : les régulations de salaires dues au minimas conventionnels, les promotions et changements d'emploi, ... afin que le budget NAO ne serve plus à corriger ces situations.

Pour tous les jours :

- Prise en charge des transports en commun à 100%

La première réunion est prévue le 4 février 2025.



**Suivez
Les négos
Sur nos
Réseaux**

FO